



## **ARTICLE 1 :**

La participation aux compétitions, nationales ou régionales, implique l'acceptation du règlement intérieur de Groupe BPCE Sports. La Compétition est ouverte à tous les adhérent(e)s répondant au Règlement Intérieur de Groupe BPCE Sports.

## **ARTICLE 2 :**

Les qualifications régionales et le Challenge National, se disputeront selon le règlement officiel de la Fédération Française de Football Amateur.

Les critères de classement et le déroulement des épreuves sont identiques pour les compétitions nationales et régionales.

## **ARTICLE 3 :**

Les dispositions ci-après, viennent en complément du règlement officiel de la Fédération Française de Football Amateur.

## **ARTICLE 4 :**

La compétition sera dirigée par des arbitres officiels. A défaut, les capitaines d'équipes se réuniront pour désigner des arbitres bénévoles, soit par accord, soit par tirage au sort.

## **ARTICLE 5 :**

L'organisateur et les participants se devront d'accepter et d'appliquer l'ensemble des règles officielles ou réglementaires de l'Association.

## **ARTICLE 6 :**

Toutes les équipes devront être présentes sur le lieu de la compétition, un quart d'heure avant l'heure fixée pour le début de l'épreuve. Toutefois, en cas de force majeure, il sera toléré un quart d'heure de battement. Passé ce délai, l'équipe défaillante sera considérée comme étant forfait.

## **ARTICLE 7 :**

En cas de forfait délibéré, au cours des qualifications régionales ou du Challenge National, l'équipe défaillante ne participera pas à la compétition l'année suivante et devra supporter les conséquences financières de son forfait.

## **ARTICLE 8 :**

Les frais d'arbitrage seront supportés par l'ensemble des équipes participantes.

## **ARTICLE 9 :**

Le Groupe BPCE Sports sera représenté au Challenge National par deux délégués qui auront pour mission d'assister l'organisateur dans le contrôle des adhésions (ils pourront éventuellement contrôler l'identité des joueurs si nécessaire), le tirage au sort, la tenue des résultats, les classements. Une réunion des capitaines avant le début des épreuves sera organisée, pendant laquelle le règlement de discipline sera à nouveau exposé et les consignes de sécurité et de fair-play redites. Les Délégués contrôleront les mesures prises pour le bon déroulement des épreuves. Ils confieront, pour un an le Challenge Groupe BPCE Sports à l'équipe Challenger.

## **ARTICLE 10 :**

Le Challenge National regroupera toutes les équipes inscrites, qui seront réparties en poules, dont le nombre et la constitution pourront varier selon le nombre d'équipes présentes à la compétition.



# REGLEMENT FUTSAL

---

## ARTICLE 11 :

L'épreuve sera disputée en deux phases. Toutes les rencontres se joueront en 2 fois 15 minutes, à l'exception des finales en 2 fois 20 minutes. Mi-temps de 5mn.

### a) Classement à l'intérieur de chaque poule

Les matches de poule se dérouleront selon le calendrier établi par l'organisateur en fonction du nombre de terrains mis à disposition, le perdant du 1<sup>er</sup> match devant rejouer le match d'après contre la 3<sup>ème</sup> équipe de la poule.

Il sera attribué : **4 points par match gagné**      **2 points par match nul**  
**1 point par match perdu**      **0 point par forfait**

Si les équipes sont à égalité à l'issue du temps réglementaire, le résultat du match nul sera homologué (2 points), mais les équipes se départageront aux tirs au but. Cinq joueurs, pris parmi ceux présents sur le terrain au coup de filet final, exécuteront ces tirs au but.

L'équipe devant tirer la première sera désignée par tirage au sort. En cas d'égalité après la première série, la série suivante sera arrêtée au premier tir manqué pour un même nombre de tirs exécutés. Un classement sera établi, à l'issue de toutes les rencontres.

En cas d'**égalité** entre **2 équipes**, on retiendra le résultat du match les ayant opposés.

En cas d'**égalité** entre **3 équipes**, on retiendra, 1) le nombre de départages par tirs au but, 2) le goal average général, 3) les buts marqués, 4) les buts encaissés, 5° le tirage au sort.

Les deux premières équipes par poule seront qualifiées pour la phase finale.

### b) Matches de classement (classement de la 9<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> place) :

Les 3<sup>ème</sup> équipes de chaque poule joueront un match de départage (3<sup>ème</sup> poule 1 contre 3<sup>ème</sup> de poule 4 et 3<sup>ème</sup> de poule 2 contre 3<sup>ème</sup> de poule 3).

Les gagnants se rencontreront en match de classement pour les 9 et 10<sup>èmes</sup> places.

Les perdants se rencontreront en match de classement pour les 11 et 12<sup>èmes</sup> places.

### c) La phase finale (classement de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> place) :

#### a. Les 1/4 de finale.

Le 1<sup>er</sup> de la poule 1 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 4. Match A.

Le 2<sup>ème</sup> de la poule 1 rencontre le 1<sup>er</sup> de la poule 4. Match B.

Le 1<sup>er</sup> de la poule 2 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 3. Match C.

Le 2<sup>ème</sup> de la poule 2 rencontre le 1<sup>er</sup> de la poule 3. Match D.

Les perdants des matches A et C se rencontrent. Les perdants des matches B et D se rencontrent.

Les gagnants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> places.

Les perdants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> places.

#### b. Les 1/2 finales

Les gagnants des matches A et C se rencontrent.

Les gagnants des matches B et D se rencontrent.

Les perdants de ces 2 derniers matches se rencontrent en match de classement pour les 4<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> places.

Les gagnants de ces 2 derniers matches se rencontrent pour jouer la finale.

#### c. La finale

En cas d'égalité à la fin des matches de la phase finale, les équipes se départageront aux tirs aux buts comme décrit plus haut. Les résultats de ces tirs au but donneront match gagné.



# REGLEMENT FUTSAL

---

## ARTICLE 12 :

### Règles de jeu

Equipe composée de 5 joueurs (**hommes femmes**) dont un gardien de but. Le nombre maximum de joueurs autorisés sur le tournoi est fixé à 10 par équipe, y compris 1 conjoint. Le nombre de remplacement est illimité au cours de chaque rencontre, le joueur remplacé devenant remplaçant.

Les remplacements de joueurs pourront s'effectuer lors d'un arrêt de jeu.

En début de compétition les joueurs se verront attribuer un numéro qu'ils devront conserver tout au long du Tournoi.

**Durant le tournoi il n'est pas autorisé d'échanger des joueurs entre différentes équipes, y compris pour plusieurs équipes d'une même entité. Si cette règle n'est pas respectée, elle entraîne la défaite de l'équipe pour le match en question.**

**Si une équipe se présente incomplète, celle-ci pourra être renforcée par d'autres joueurs mais aura tous ses matchs perdus sur tapis vert.**

On ne peut pas marquer de but de sa propre moitié de terrain.

Obligation de défendre debout, donc les tacles de jeu dangereux seront interdits, et seront sanctionnés automatiquement d'un pénalty. Idem pour les fautes suivantes (main, conduite incorrecte, obstruction délibérée, remplacement en cours de jeu).

Interdiction pour le gardien de ramasser la balle à la main sur une remise en retrait, de pénétrer dans la moitié de terrain adverse, de garder le ballon en main plus de 5 secondes, sous peine de pénalty.

## ARTICLE 13 :

Toutes les règles de la Fédération Française de Futsal à 5 sont applicables à notre challenge. A savoir :

- Pas de remise en touche :

- Le jeu avec les palissades est autorisé
- Lorsque le ballon touche les filets, le jeu repart du gardien adverse par une balle au sol. Exception : parade du gardien + filet derrière le but -> le gardien relance le jeu par une balle au sol (comme au Handball)

- Fautes :

- Pas de coups francs
- Fautes graves : (tacles, mains, mauvais comportements) -> pénalty
- Fautes bénignes : le jeu repart du gardien adverse par une balle au sol. Au bout de 3 fautes bénignes cumulées par équipe -> pénalty

- Sanctions :

Toute faute jugée intentionnelle par l'arbitre sera sanctionnée d'un carton jaune avec exclusion immédiate du joueur concerné pour 5 minutes. Si un joueur reçoit un 2<sup>ème</sup> carton jaune pendant le même match il sera automatiquement exclu et suspendu pour le prochain match.

Tout tacle, faute grave, incivilités, contestation d'arbitrage, seront sanctionnés d'un carton rouge entraînant de fait l'exclusion immédiate ainsi que la suspension pour le prochain match

Toute bagarre, agression physique ou verbale envers un adversaire, partenaire, arbitre, membre de l'organisation, entrainera l'exclusion définitive du ou des contrevenants pour la suite du tournoi.

- Pénalty

- Sous forme de shoot out
- Le joueur part du point d'engagement du terrain en conduite de balle pour aller défier le gardien, il a 10 secondes maximum pour frapper. Il ne peut pas pénétrer dans la surface et son 1<sup>er</sup> geste doit être la frappe (pas de feinte)
- Le gardien ne peut pas sortir de la surface.

# REGLEMENT FUTSAL

---

## RAPPEL REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur est consultable sur le site [www.groupebpcesports.fr](http://www.groupebpcesports.fr), vous pouvez consulter les articles suivants complétant ce règlement de discipline :

Article 6 ADHESIONS

6.5.1 Dérogations collectives

6.5.2 b Dérogations individuelles, Mobilité géographique

Article 7 DISCIPLINES

7.1 Sports collectif

Article 8 REGLEMENTS PAR DISCIPLINES

Article 9 : JOUEURS

Article 10 : DIRIGEANTS, SOIGNEURS, ENTRAINEURS D'ENREPRISES ET ACCOMPAGNANTS

Article 13 : CHALLENGES NATIONAUX

Article 14 : CHALLENGES ET TROPHEES GROUPE BPCE SPORTS



## CAHIER DES CHARGES PAR DISCIPLINE (FUTSAL) :

Date du challenge : prendre contact au préalable avec le secrétariat de Groupe BPCE Sports pour vérification de la non concurrence avec un autre challenge.

Durée : 2 jours

Prévoir au minimum de 2 terrains homologués pour 12 équipes, 4 terrains pour 16 équipes. Les arbitres devront conserver les scores des matches, le résultat des tirs au but ainsi que les noms, prénoms et décompte des cartons jaunes et rouge par équipe.

Le Délégué Groupe BPCE Sports, en accord avec les capitaines d'équipes, pourra si besoin réduire la durée des matches si les conditions de jeu ou l'état physique des joueurs le nécessitent.

Trophées par équipe :

Outre le Challenge Groupe BPCE Sports qui sera transmis chaque année à l'équipe vainqueur par l'équipe vainqueur l'année précédente, les organisateurs devront au minimum prévoir une coupe pour chacune des 3 équipes formant le podium du challenge Groupe BPCE Sports.